

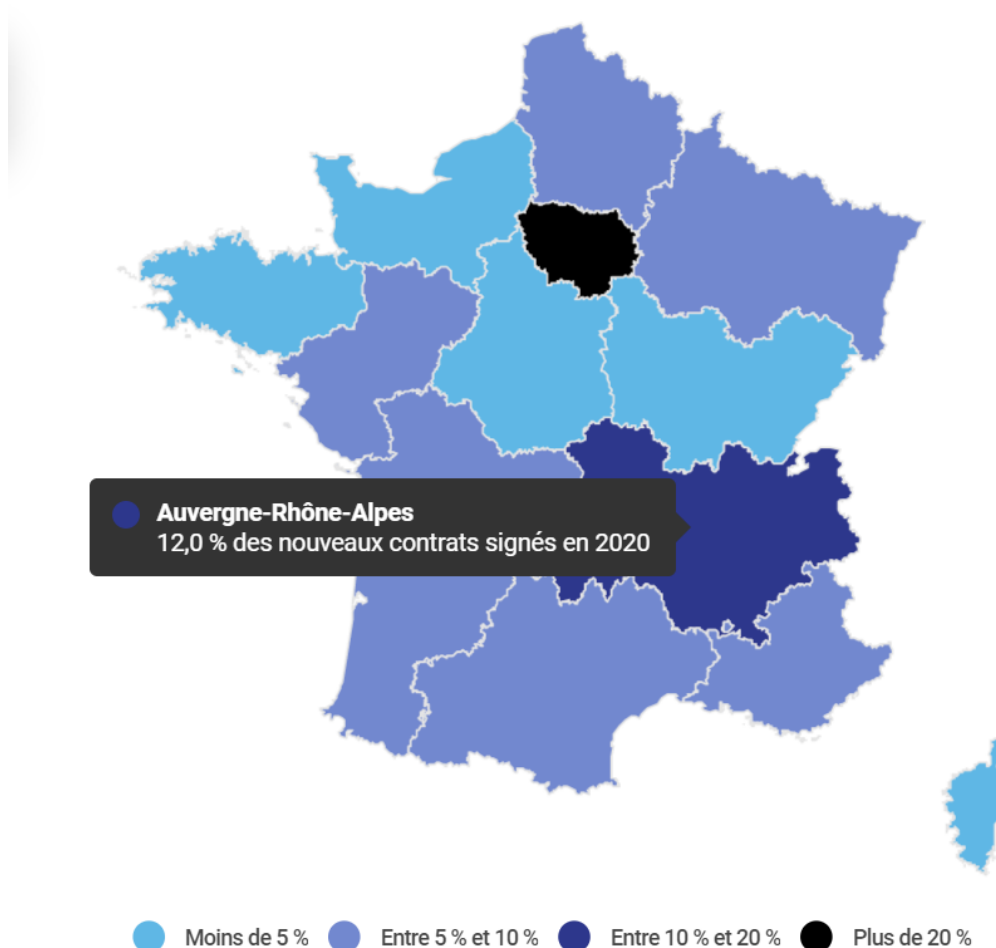
Formation, Formation continue, Formation initiale

112 742 nouveaux contrats de professionnalisation ont été signés en 2020

Zoom sur les caractéristiques principales de ces embauches en contrat de professionnalisation.

Dans sa dernière étude, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) fait le point sur le flux d'embauches en contrats de professionnalisation et dresse le profil des nouveaux bénéficiaires en 2020.

112 742 nouveaux contrats de professionnalisation ont été signés en 2020, soit une baisse de 48% par rapport à l'année précédente. A noter que **12% d'entre eux ont été signés en Auvergne-Rhône-Alpes**.



Concernant les profils des bénéficiaires, l'étude met en avant les éléments suivants :

- **Autant de femmes que d'hommes ont signé des contrats de professionnalisation** : 51,5 % d'hommes et 48,5 % de femmes.
- **Les bénéficiaires sont de plus en plus âgés** : 31,4 % d'entre eux ont entre 26 et 44 ans ; ils étaient 24,1 % en 2019.
- **La part des personnes en recherche d'emploi avant de signer leur contrat de professionnalisation a augmenté de 10,8%**.

>>> [Retrouvez l'ensemble des résultats de l'étude sur le site de la DARES](#)

Dernières actualités

[La VAE des militants syndicaux : quelles conditions de réussite ?](#)

[Convention Etat - Agefiph 2021/2024](#)

[Handicap : Dispositif d'observation de l'ERETH*](#)

[Régulation des certifications professionnelles](#)

[Dossier de rentrée 2021-2022 : un lycée rénové !](#)

- [Toutes les actualités](#)